

Une activité culturelle peut changer la détention



BRUCE, 35 ans, ancien détenu au centre pénitentiaire de Réau, en Seine-et-Marne.

« J'ai été incarcéré en 2010 et condamné en 2012 pour vol à main armée en récidive. Lors de la première partie de ma peine, à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, j'avais rejoint un groupe de musique et avec lui j'avais appris à jouer de la guitare, de la basse et de la batterie. Lorsque j'ai été transféré au centre pénitentiaire de Réau, j'avais envie de renouveler l'expérience. La musique me faisait du bien psychologiquement, il y avait sur place tous les instruments, mais ils n'avaient jamais servi. Ils attendaient dans des cartons. J'ai présenté un projet d'activité qui a été accepté par l'administration. L'idée était de monter un groupe de musique et un atelier pour apprendre aux autres détenus. Six mois plus tard, on a mis une salle et des instruments à notre disposition. Entre-temps, j'avais rencontré parmi mes codétenus un bassiste, un batteur, un guitariste et une personne qui voulait apprendre le piano. Nous avions droit à trois répétitions par semaine. Ces moments étaient un peu comme une bulle. Nous avions l'impression d'être dehors. En même temps, nous étions obligés de bosser car nous avions des concerts prévus. Nous étions attendus »

Transmettre

Une fois par semaine, un intervenant extérieur, financé par le Secours Catholique, venait nous faire travailler. C'est également l'association qui avait acheté les instruments. Je lui en suis très reconnaissant. Au bout de quatre mois, nous avons donné notre premier concert dans la prison. C'était extraordinaire. J'ai animé cet atelier jusqu'à ma sortie en janvier 2019. Beaucoup de personnes détenues ne se rendent pas compte de l'importance de pratiquer une activité culturelle. Ça peut changer leur détention, et plus largement leur vie. Un détenu

Témoignage de Bruce Messages février 2021 Benjamin Seze

LIEN SOCIAL

PRISON

15/03/2021

L'accès à la culture est important pour s'épanouir, reprendre confiance en soi, se sentir valorisé et créer des liens. Mais comment accéder à une activité culturelle quand on est en détention, enfermé entre quatre murs ?

Dans son témoignage, Bruce, ancien détenu au centre pénitentiaire de Réau, nous raconte son parcours, nous parle de son ressenti et nous montre à quel point il est

important de pratiquer une activité culturelle, surtout dans des circonstances particulières.

Le Secours Catholique de Seine-et-Marne s'engage auprès des détenus de la prison de Réau. L'atelier musique auquel Bruce a participé est arrêté depuis, mais un autre a vu le jour : un atelier espace vert et débat pour les femmes. Cependant, au vu de la situation actuelle, cet atelier est aussi à l'arrêt depuis octobre 2020. Le témoignage de Bruce prouve l'importance de ces moments partagés qui sont empêchés à cause du contexte actuel.

« J'ai été incarcéré en 2010 et condamné en 2012 pour vol à main armée en récidive. Lors de la première partie de ma peine à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, j'avais rejoint un groupe de musique... »

Découvrez son témoignage en intégralité :

<https://www.calameo.com/read/006600492c9d960c9def0>

<https://seineetmarne.secours-catholique.org/notre-actualite/une-activite-culturelle-peut-changer-la-detention>